

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20171114-D2017-61 DE  
Date de télétransmission : 17/11/2017  
Date de réception préfecture : 17/11/2017

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n° 2017-61 en date du 14/11/2017 portant adhésion à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Vienne (FDGDON) :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 14 Novembre 2017, à 19H30, suivant convocation en date du 07 Novembre 2017, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Pascal BABAUDOU, Thierry ARMAND, Michel JACQUET, Christine CASTANET, Marc DUBREUIL, Christelle LATOUR, Thierry BERGER, Dominique GILLES.

Représentée : Mme Andrée HARGE procuration à Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	1	11	12	12	0

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de délibérer sur l'adhésion, pour l'année 2018, à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Vienne.

Il précise que cette adhésion permet notamment d'organiser la gestion des organismes nuisibles et d'obtenir des informations, des conseils et un accompagnement dans la gestion des espaces végétalisés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**APPROUVE** l'adhésion de la commune à Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute-Vienne pour l'année 2018.

**PRECISE** que le montant de la cotisation s'élève à 460,00 €.

A La Geneytouse, le 16 Novembre 2017

Le Maire

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 16 novembre 2017.